

Luynes le 4 août 2010

SARNETTE André
28 boulevard Caire
13 080 LUYNES

à
Madame BRUNET Danielle
Adjoint Spéciale de LUYNES

Objet : Avenir de la Place Albertin à Luynes

Madame

Nous vous avons fait parvenir en date du 30 juin 2010 un courrier adressé aux membres du Conseil Municipal d'Aix, de la majorité comme de l'opposition. Depuis le début juillet, nous avons pu faire connaître notre position à Monsieur Christian Kert, député de notre circonscription, lors du « *Café politique* » qu'il a organisé à Luynes le 3 juillet. Suite à cette réunion, le mardi 6 juillet, j'ai reçu un appel téléphonique de votre part affirmant, après un entretien avec Madame Le Maire, « *Rien n'est fait* ». Vous nous informiez qu'une réunion sur l'avenir de la Place Albertin, avec des responsables des services municipaux, aurait lieu en Mairie le 12 juillet et concluiez en précisant que vous réuniriez, dès après le 12 juillet, les signataires de notre pétition. Depuis le 6 juillet, nous n'avons aucune nouvelle de votre part. Nous ne savons pas si cela est dû à la période des congés où si vous avez reçu ordre de ne plus vous occuper de cette affaire.

Nos recherches ne nous ont pas permis de mettre la main sur le document officialisant la donation à la Mairie du terrain qui a donné naissance à la Place Albertin. Cette donation a été effectuée avant 1939 soit par le Capitaine Caire (créateur du lotissement), soit par ses descendants, soit, plus vraisemblablement, par la famille Albertin après l'assassinat en 1933 d'Edmond Albertin (dont le nom a été donné à cette place). Nous pensons que les services municipaux doivent être en possession de ce document qui précise le souhait du donateur.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas acceptable aux riverains dont je me fais le porte-parole que l'on construise des bâtiments destinés à la vente ou à la location sur cette PLACE et cela pour plusieurs raisons :

- c'est une place et non un terrain vague depuis au moins 1939 ; sur les plans de la ville d'Aix, sur le Cadastre et sur les sites Internet ce lieu apparaît sous le nom de PLACE ALBERTIN ;
- le terrain a été donné à la commune avant 1939 pour faire un espace de jeu pour les enfants de Luynes et a été dédié à la mémoire de Monsieur Edmond Albertin, huissier assassiné en 1933 dans l'exercice de sa fonction d'Officier de Justice ;
- c'est un espace vert planté de plus de vingt arbres ; c'est un terrain de jeu pour les jeunes du quartier, le seul dans cette partie du hameau de Luynes ; il est vrai que cette place n'est pas aussi fréquentée qu'on pourrait le souhaiter, mais il faut dire qu'elle est peu entretenue par les services municipaux et que le portail de la clôture est très souvent fermé à clé ;
- un petit parking borde cette place, c'est le seul parking mis à la disposition des habitants du quartier qui ne veulent pas garer leur véhicule sur les trottoirs comme c'est le cas dans la plupart des rues de Luynes ; ce petit parking risquerait de disparaître si une construction était autorisée sur cet emplacement.

Nous savons que l'intérêt des riverains de cette place n'est pas obligatoirement l'intérêt de tous les habitants du hameau, nous savons que l'intérêt des habitants de Luynes n'est pas obligatoirement celui de tous les Aixois, de même que l'intérêt des Aixois n'est pas obligatoirement celui de tous les Français ... Nous savons que le Conseil Municipal représente l'intérêt général des habitants de la Commune. Mais nous considérons que les citoyens doivent faire connaître leur point de vue. Puisque le hameau de Luynes ne compte qu'une élue au Conseil Municipal, nous vous demandons encore une fois de bien vouloir exiger que la Municipalité prenne en compte l'ensemble des arguments qui nous semblent devoir conduire à conserver à la Place Albertin son statut d'espace vert, de terrain de jeu, de Place publique, comme c'est le cas depuis bientôt un siècle, comme vous dites le souhaiter et comme le souhaitait votre Grand Père, ainsi que cela apparaît dans un courrier de la D.D.E daté de 1969 dont nous avons enfin obtenu une copie.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations citoyennes.

P.S. Le contenu de ce courrier a été adressé à monsieur F.X. de Peretti qui a bien voulu, au nom de la liste « Ensemble pour Aix », prendre contact avec nous suite à notre courrier du 30 juin.